REVUE DE PRESSE

COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Du 08 au 14 novembre 2022

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

1. COI et ses projets

1.1 Projet jeunesse COI.....2
- COI : « Projet jeunesse de la Commission de l'Océan indien »

1.2 AP-COI.....4
- Parlement – un premier moi sans relief
- Les présidents des Assemblées nationales des États membres de la COI en réunion

1.3 Sécurité maritime.....7
- Sécurité maritime dans l'Océan indien, le programme MASE II est lancé

1.4 Sécurité alimentaire.....10
- Océan indien : un réseau d'information sur l'agriculture et la sécurité alimentaire lancé

1.5 Développement durable.....12
- Une forte implication du secteur privé

1.6 Coopération régionale.....13
- COMMISSION MIXTE RÉUNION – MAURICE

2. Centres d'Intérêts

2.1 Cop27.....15
- COP27 en Égypte : quels enjeux pour le continent africain ?

2.2 Tourisme.....17
- Steven Obeegadoo : « Nous sommes sur la bonne voie pour atteindre le premier objectif ambitieux d'accueillir 1 million de touristes pour l'année 2022 »
- Tourisme-la relance se poursuit

2.3 Sécurité maritime.....19
- Sécurité maritime : l'Inde et la France intensifient leur engagement stratégique dans l'océan Indien

1.4 Environnement.....20
- Gestionnaires des Aires Protégées : aucune action concrète !

1.5 Covid-19.....21
- Hausse du nombre des cas de Covid-19 durant ces derniers jours
- Covid-19 : 71 nouveaux cas et 3 formes graves recensés la semaine dernière

midimadagasikara
Premier Quotidien National d'Information de Madagascar

COI : « Projet jeunesse de la Commission de l'Océan indien »

Une séance de travail s'est tenue, hier, entre le Pr. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien (COI) et le général Richard Rakotonirina, ministre des Affaires étrangères par intérim et président en exercice du Conseil des Ministres de la COI. Les échanges ont porté sur les prochaines réunions extraordinaires des instances de la COI dont celle du Conseil des Ministres ; les priorités de la Présidence malgache de la COI, entre autres la sécurité maritime à travers le Centre régional de fusion d'informations maritimes ; ainsi que les différents projets et dossiers en cours. Porté par la Présidence malgache du Conseil des Ministres de la COI, avec l'appui du Secrétariat général, le « projet jeunesse de la Commission de l'Océan Indien » vise à promouvoir la pleine participation des jeunes et le renforcement de leur engagement dans le processus de développement durable de l'Indianocéanie.

Stratégies

La première réunion sur le projet, conduite par le Pr. Vêlayoudom Marimoutou**,** Secrétaire général de la COI et Mme Léontine Razanadrasoa, Présidente en exercice du Comité des Officiers Permanents de Liaison de la COI, a été organisée au ministère des Affaires étrangères Anosy, hier. Une réunion qui a permis aux représentants des cinq États membres d'avoir une compréhension commune du projet et de valider les stratégies de mise en œuvre ainsi que la structure de gouvernance qui y sont proposées.

Toujours dans la même optique, les différents présidents au sein de l'Association des Parlementaires de la Commission de l'Océan Indien (AP-COI) se sont rencontrés, hier, afin de revitaliser cette commission. Lors de cette rencontre, il a été décidé que l'on va procéder à un amendement partiel du règlement intérieur ainsi que des sources de financement et de la concrétisation de la vision de l'AP-COI.
Recueillis par Dominique R.

Lire aussi :

https://www.commissionoceanindien.org/vers-un-projet-pour-et-avec-la-jeunesse/

https://twitter.com/commission_coi

Commission de l'océan Indien COI_IOC @commission_coi · 9 nov.

#endirect atelier de consultation sur projet #jeunesse avec les représentants dont #SynergiesJeune

Les jeunes ont un rôle moteur à jouer dans notre devenir collectif. Nous souhaitons les impliquer dans nos choix & nos décisions de #coopération en co-responsabilité



PARLEMENT – Un premier mois sans relief



Une photo de famille à l'issue de la réunion des présidents des Assemblées nationales des pays membres de la Commission de l'océan Indien, mercredi.

Voici près d'un mois que la deuxième session du Parlement a débuté. Près d'un mois durant lequel les parlementaires ont plus joué des rôles de figuration et de représentation que de législateurs.

De la figuration et de la représentation. Voilà à quoi se sont résumées les activités des sénateurs et députés durant ces quatre premières semaines de cette deuxième session du Parlement.

Du côté de l'Assemblée nationale, par exemple, outre la cérémonie d'ouverture de la session et deux séances plénières pour l'adoption de deux ordres du jour, les informations sur les activités des députés portent essentiellement sur des participations à des ateliers et séminaires. Il y a aussi les échos de mission extérieure effectuée par quelques membres de la Chambre basse. Il y a même eu à l'ordre du jour de la Chambre basse, le 2 novembre, une conférence sur le thème «qu'est-ce qu'être honorable», conduite par un «pasteur».

Le peu de travaux législatifs qui se sont faits à l'institution de Tsimbazaza, depuis l'ouverture de la session a été une journée pour les travaux de commission sur le projet de loi portant orientation générale du système éducatif à Madagascar. L'ordre du jour de l'Assemblée nationale prévoit aussi qu'il devait y avoir les travaux de commission sur la proposition de loi portant refonte de la loi sur la propriété littéraire et artistique, ainsi que sur la proposition de résolution portant création d'une commission d'enquête sur le drame d'Ikongo, le 7 novembre.

Certains pourraient défendre que deux ateliers d'information sur la proposition de loi sur la nationalité, ou encore, des séminaires sur l'évaluation de la politique publique et sur l'état-civil peuvent être assimilés à des travaux parlementaires. Certes, mais ces activités peuvent être organisées même en dehors d'une session du Parlement.

Rush

Du côté du Sénat, la situation est d'autant plus déplorable, puisque depuis l'ouverture de cette deuxième session ordinaire, il n'y a pas encore eu d'ordre du jour. Sauf changement, une séance plénière pour l'adoption du premier ordre du jour de la Chambre haute, depuis l'ouverture de la session, le 18 octobre, n'est prévue que mardi. À l'instar de son pendant à Tsimbazaza, des activités de figuration ou de représentation à différents événements et cérémonies, des échos de déplacement extérieur de sénateurs, inondent la page Facebook de l'institution d'Anosy.

À s'en tenir à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, les travaux législatifs proprement dits pourraient ne démarrer sérieusement, qu'aujourd'hui. Des travaux de commission sur la proposition de loi sur la propriété littéraire et artistique sont de nouveau à l'affiche ce jour. Les débats et le vote de ce texte en séance plénière sont prévus, lundi. De prime abord, ce sera le rush à la Chambre basse à partir de lundi. Les députés ont au programme sept textes, projets et propositions de loi confondus, ainsi qu'une proposition de résolution.

Il est probable que le programme qui attend le Sénat dans les prochains jours soit sensiblement similaire à celui de l'institution de Tsimbazaza. La Constitution dispose que la durée d'une session ordinaire du Parlement «est fixée à soixante jours». Au regard de l'ordre du jour de la Chambre basse, pourtant, des textes à forts enjeux et concernant des sujets brûlants comme le projet de loi de finances 2023.

La proposition de loi sur l'autonomie des universités et des établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche scientifique est de retour dans les débats parlementaires, également. Un texte dont une précédente version a été déclarée non conforme à la Constitution. Une des causes d'une grève du syndicat des enseignants chercheurs. À l'affiche, il y a aussi, le projet de loi portant orientation générale du système éducatif à Madagascar, ainsi que la proposition de loi relative au défenseur des droits de l'homme.



https://twitter.com/commission_coi

Les présidents des Assemblées nationales des États membres de la COI en réunion



Le speaker de l'Assemblée nationale, Sooroojdev Phokeer, a présidé, le 9 novembre, à Antananarivo, Madagascar, la réunion des présidents des Assemblées nationales des États membres de la Commission de l'océan Indien (COI) dans le cadre de la redynamisation de l'Association des parlementaires de la Commission de l'océan Indien (l'AP-COI) en sa capacité de président de l'Association.

Christine Razanamahasoa, présidente de l'Assemblée nationale de Madagascar, Abdallah Saïd Sarouma, vice-président de l'Assemblée nationale des Comores, Gervais Henrie, vice-président de l'assemblée nationale des Seychelles, et les officiers de la COI, entre autres, ont participé à cette réunion importante tant attendue.

Dans son allocution d'ouverture, Sooroojdev Phokeer a fait ressortir que l'initiative de créer une association des parlementaires de la COI date de très longtemps, soit en 1997. Il a précisé que suite aux réunions de travail en vue de la relance de l'association en octobre 2015, le groupe de travail préparatoire a eu lieu du 24 au 26 novembre 2015 à Maurice en présence des États membres.

À noter que les délibérations fructueuses ont motivé les états membres de mettre sur place une plateforme pour que les parlementaires puissent s'exprimer sur les questions d'intérêt commun concernant la région. À ce titre le 5 mai 2016, sous la présidence de l'Assemblée nationale de Maurice, l'association a été officiellement lancée par la Conférence Constituante qui s'est tenue à Maurice en présence des présidents et des parlementaires des Etats membres. Une charte ainsi qu'une déclaration commune et un plan de travail avaient été adoptés.

Sécurité maritime dans l'Océan indien, le programme MASE II est lancé



Le ministre des Affaires étrangères Richard Rakotonirina malgache lors du lancement du projet de la Conseil des ministres de la Commission de l'Océan Indien (COI) Gouvernance, Paix et Sécurité

Une réunion régionale sur l'architecture de sécurité maritime de l'Océan indien s'est tenue à Antananarivo le 10 novembre 2022 et a abouti au lancement de la deuxième phase du programme régional de sécurité maritime (MASE 2). Le programme MASE 1 a eu de bons résultats réussissant à intercepter des trafics maritimes de près de 2,5 millions USD.
Depuis bientôt deux décennies, la sécurité maritime dans l'Océan Indien occidental est associée à la lutte contre les pirates les longs des côtes. A part les actes de piraterie, l'on observe ces dernières années la montée d'autres formes de criminalité maritime comme la pêche illégale, la contrebande et le trafic de personnes et de marchandises illicites dont les narcotiques.
Les dirigeants des pays des régions environnantes ne croisent pas les bras. Le 10 novembre 2022, des représentants des douze pays de l'Océan Indien, de l'Afrique australe, de l'Afrique orientale avec des experts de l'Indian Océan Rim (IORA), de l'Union africaine (UA) et de l'Union européenne (UE) se sont concertés à Antananarivo sous la présidence malgache en exercice du Conseil des ministres de la Commission de l'Océan Indien (COI). Avec comme objectif d'ancrer durablement l'architecture régionale de sécurité maritime.
Un programme régional de sécurité maritime dénommé MASE est en place depuis 2013 par la COI sur financement de l'UE. MASE se développe en 2018 avec deux accords régionaux signé par sept pays d'Afrique de l'Est et de l'Océan Indien permettant à l'opérationnalisation du Centre régional de fusion d'information maritime (CRFIM) basé à Madagascar et du Centre régional de coordination des opérations (CRCO) basé aux Seychelles.
Pour le général Richard Rakotonirina ministre de la Défense nationale et ministre des Affaires étrangères par intérim, « à son démarrage en 2013, le programme MASE ne suscitait pas grande conviction aux yeux du monde, quant à sa réussite » Mais comme il s'agit d'un programme assez original où

les Etats membres sont les principaux acteurs, promoteurs et meneurs avec une volonté commune des activités, il révèle avec fierté que « les résultats sont allés bien au-delà de ceux initialement attendus ». Une manière claire de soutenir une continuité dudit programme, d'où la naissance du MASE 2 : « une interruption serait désastreuse »

L'exercice MASE POLMAR, un scénario de lutte marine accidentelle par hydrocarbure tenu avec succès à Antsiranana (Madagascar) en octobre 2019 avec 70 participants des pays signataires des accord MASE illustre à quel point ces derniers se préoccupent de l'insécurité maritime. D'ailleurs, en marge de l'exercice a lieu une réunion spéciale des chefs d'Etat major des pays signataires des accords MASE avec un représentant des Forces Navales européennes (EUNAVFOR)

Des trafics illégaux de 2,5 millions de dollars

A titre d'illustration du résultat positif du MASE, le général ministre cite, entre autres, des acquis à travers le fonctionnement du CRFIM. Comme quoi rien qu'en 2021, des trafics d'une valeur totale de 2,5 millions de dollars ont été interceptés, précisément 316 kg de coraux noirs, 8 conteneurs de pierres industrielles, 49 kg d'or, 2 tonnes de cannabis et 1.024 tortues transitant illégalement par voie maritimes.

Le CRFIM étant un centre de référence régional en termes d'échange et de partage d'informations maritimes ayant un siège à Antananarivo et reconnu au niveau mondial. Le CRFIM possède une zone maritime de responsabilité avoisinant les 60.000.000 km² couvrant plus de 25 pays. Il traite près de 12 thématiques couvrant la sécurité et sûreté maritimes, l'économie bleue et la protection de l'environnement marin.

De son côté, le CRCO réussit à mener 15 exercices de simulation d'opération sur la pollution en mer, la surveillance et le sauvetage en mer depuis 2018, puis 5 opérations préventives en mer depuis 2020. Une opération de sauvetage en mer dans le Canal du Mozambique ayant sauvé 38 ressortissants des Comores et 11 membres d'équipage figure dans les réalisations du centre de Mahé.



Des participants parmi tant d'autres de l'exercice MASE POLMAR en octobre 2019 à Antsiranana

C'est au Secrétaire général de la COI, Pr. Vêlayoum Marimoutou de présenter les grands principes du programme MASE 2, qui précise que la création d'une architecture régionale de sécurité maritime « est une entreprise de longue haleine » nécessitant des actions multiformes et simultanées sur les plans institutionnels et partenariaux tant nationaux que

régionaux. MASE 2 s'inscrit dans un environnement en recomposition et d'opportunités nouvelles et devra permettre de passer un palier supplémentaire pour la pérennisation et la pleine opérationnalisation du dispositif de la sécurité maritime.
Dans la même foulée, le directeur adjoint de la stratégie du Commandement des USA pour l'Afrique (USAFRICOM), le général Peter Bailey séjourne à Madagascar. Il a rencontré le ministre de la défense nationale, le général Richard Rakotonirina, durant laquelle la sécurité maritime a été au centre de discussion, comme le trafic d'êtres humains, la pêche illicite et la crise humanitaire. L'USAFRICOM a promis lors de cette visite du 10 novembre 2022 sa collaboration avec Madagascar sur la sécurité maritime.

Lire aussi :

- https://www.commissionoceanindien.org/mase-2-unanimite-architecture-securite-maritime/



https://twitter.com/commission_coi

Océan indien : un réseau d'information sur l'agriculture et la sécurité alimentaire lancé



C'est en présence de Maneesh Gobin, ministre de l'Agro-industrie et de la Sécurité alimentaire, que le système d'information sur l'agriculture et la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les pays de l'océan Indien a été lancé au Caudan Arts Centre, hier, mercredi 9 novembre. Cela, en marge du Programme régional pour la sécurité alimentaire et la nutrition (PRESAN). Le but est d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les pays de la région.

" La principale préoccupation est d'assurer la sécurité alimentaire de la population ", a affirmé le ministre Gobin dans son allocution. Il a souligné l'importance d'un système d'information en réseau qui facilitera la prise de décision en matière de résilience alimentaire et nutritionnelle. Il a rappelé que Maurice et d'autres petits États insulaires en développement sont touchés par le changement climatique, l'élévation du niveau de la mer et l'érosion des sols.

Il s'est également appesanti sur les objectifs du projet qui facilitera la mise en place d'une plateforme régionale visant à soutenir les activités des systèmes d'informations nationaux, tout en renforçant la coordination des informations relatives à la sécurité alimentaire dans les îles de l'océan Indien, à savoir les Comores, Madagascar, Maurice et les Seychelles.

Par ailleurs, Maneesh Gobin a mis en avant la nécessité d'une prise de décision éclairée en matière de sécurité alimentaire. " Il y a non seulement la santé animale à prendre en ligne de compte, il faut aussi considérer la santé de l'être humain ", a renchéri le ministre, qui a ajouté que " la prise de décision est plus éclairée quand l'information est disponible. "

Le PRESAN relève d'une initiative conjointe de la Commission de l'océan Indien et de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture et est financé par l'Union européenne. Il vise à favoriser le

développement des filières agricoles et alimentaires d'intérêt régional à travers le renforcement de la compétitivité, la dynamisation des échanges intra-régionaux et l'amélioration de la résilience alimentaire et nutritionnelle des populations. Le responsable des Services vétérinaires était également présent à ce lancement, hier.

Commission de l'océan Indien COI_IOC @commission_coi · 9 nov. ...

#HappeningNow Lancement de la nouvelle composante du projet #SANOI "Système d'#information sur la #sécurité alimentaire et nutritionnelle"

🎯Des données accessibles, fiables et à jour

📍 #Mauritius 🇲🇺

@EU_Partnerships @FAOMadagascar #COIxUE



Commission de l'océan Indien COI_IOC et 7 autres personnes

https://twitter.com/commission_coi

DÉVELOPPEMENT DURABLE – Une forte implication du secteur privé



Christian Ntsay et plusieurs sommités de la COI ont été les officiels lors de l'ouverture de ces assises.

Durant deux jours, les 4 et 5 novembre derniers au Novotel d'Alarobia, se sont tenues les Assises du Développement Durable de l'Océan Indien (ADDOI) pour le secteur privé. Ces assises ont pour ambition de mettre l'accent sur trente projets permettant de réduire de 30% l'émission de carbone dans l'océan Indien d'ici 2030. Près de trois cents acteurs de la durabilité de l'océan Indien et de trois pays partenaires dont le Maroc, les Émirats Arabes Unis et l'Inde, incluant des autorités publiques, des représentants d'institutions, des opérateurs économiques et représentants du secteur privé, des investisseurs et des représentants de la société civile ont participé à ce rendez-vous. Trois thématiques clés y ont été traitées dont la lutte contre le réchauffement climatique, la compensation carbone et l'économie bleue.

Lors de la première journée, un rappel des états des lieux relatifs à l'économie bleue, à la compensation carbone et au changement climatique, un aperçu des contributions actuelles du secteur privé à l'agenda du développement durable, une session pitch des projets thématiques ainsi qu'une présentation de la boite à outils des fonds verts existants ont été au menu.

Économie bleue

Parmi les instruments existants du financement vert ont été présentés les conditions bancaires pour projets à impact par la Banque Centrale de Madagascar ; la finance de la biodiversité (BIOFIN), le Fonds verts Climat, Blended Finances par le PNUD ; les fonds d'investissement du Private Financing Advisory Network (PFAN), la promotion des investissements et mécanismes de financements dans l'océan Indien par l'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements (ANPI) des Comores, la question de la gestion de projets par le Project Management Institute (PMI). La deuxième journée de ces assises a mis l'accent sur les trente projets à fort impact sur la lutte contre le réchauffement climatique, la valorisation de l'économie bleue et la compensation carbone et la définition de la feuille de route pour les ADDOI.

Organisées dans le cadre de la présidence de la Commission de l'Océan Indien (COI) par Madagascar, avec l'appui du Système des Nations Unies à travers le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) et l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et divers partenaires institutionnels et du secteur privé, ces assises constituent une réponse à l'engagement pris par les pays membres de la COI (Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles, et France) étendu à Maldives et la Tanzanie (Zanzibar), de lutter activement contre le réchauffement climatique en impliquant le secteur privé. « Madagascar donne aujourd'hui la garantie que des mesures vont accompagner, notamment sur le plan administratif, sur le plan fiscal pour que les bons projets puissent devenir une réalité, parce qu'aujourd'hui, nous n'avons pas le choix. Nous avons l'obligation de préserver la biodiversité que nous avons en commun », souligne Christian Ntsay.

Lire aussi :
https://lejournaldemayotte.yt/programme-des-nations-unies-pour-le-developpement/

COMMISSION MIXTE RÉUNION – MAURICE



Cette commission mixte a pour objectif de faire un état des lieux de la coopération entre Maurice et La Réunion et de tracer des perspectives pour les années à venir. Il s'agit de faire le bilan des actions communes de ces dernières décennies entre La Réunion et Maurice. À la suite des échanges, une déclaration conjointe a été signée.
Pour Alain GANOO, « ce partenariat stratégique s'inscrit dans une vision à long terme, celle de l'intégration d'une communauté régionale où nos deux administrations insulaires ont un rôle moteur tenant compte de la position géographique. La commission mixte Maurice Réunion reste l'instance principale nous permettant de nous concerter et d'identifier ensemble les axes de coopération prioritaire pour l'avancement économique et social de nos deux îles. Les relations entre Maurice et La Réunion sont excellentes et fraternelles. Au-delà du cadre formel de nos relations, notre histoire partagée, nos affinités culturelles par rapport aux valeurs linguistiques, musicales, culinaires et surtout notre créolité, nous rapprochent davantage. » Alan GANOO, Ministre du Transport terrestre & du métro léger, des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du commerce international de la République de Maurice.
« La Réunion et Maurice sont amenées à s'entendre et à coopérer tant en raison de la géographie que de l'histoire. Nous sommes l'une pour l'autre la terre la plus proche. Avec plus de 130 projets de coopération soutenus par les fonds européens INTERREG gérés par la Région Réunion, Maurice figure parmi les premiers pays bénéficiaires de notre politique de coopération régionale. De cette multitude de projets ressort quelques préoccupations fortes. Nous avons ensemble à renforcer la résilience de nos îles exposées aux risques naturels. La lutte contre le réchauffement climatique suppose un recul de l'utilisation des énergies fossiles, le recours à des énergies renouvelables et surtout l'efficacité énergétique. Maurice et La Réunion

travaillent ensemble à cette transition énergétique en lien avec nos agences partenaires. Cette coopération a trouvé un écho dans l'océan Indien par l'intermédiaire de la commission de l'océan Indien et a intégré l'Afrique de l'Est. La réponse aux aléas de la mondialisation passe aussi par une autonomie alimentaire. La Réunion a fait le choix de remodeler son modèle agricole pour parfaire son autosuffisance alimentaire. La récente crise du fret nous démontre clairement l'importance d'améliorer ensemble la connectivité maritime entre nos îles mais aussi vers les continents. Il s'agit de nous approvisionner dans les pays de notre environnement géographique, de raccourcir nos circuits d'approvisionnement pour limiter l'empreinte carbone. C'est pour cela que nous militons pour la création d'une compagnie maritime régionale. La France, par La Réunion, est présente dans la commission de l'océan Indien, il s'agit pour la collectivité régionale de s'insérer pleinement dans ces institutions de coopération multilatérale, nous renforcerons davantage nos engagements aux côtés de l'État pour nous assurer que notre île puisse apporter sa pierre à la construction de ces organisations d'intégration régionale. » Huguette BELLO, Présidente de la Région Réunion

Lire aussi :

- https://regionreunion.com/actualite/toute-l-actualite/article/commission-mixte-reunion-maurice

COP27 en Égypte : quels enjeux pour le continent africain ?

Entretien avec Chukwumerije Okereke
INTERVIEW - 7 NOVEMBRE 2022


Chukwumerije Okereke
PROFESSEUR DE GOUVERNANCE MONDIALE DU CLIMAT ET DE L'ENVIRONNEMENT

Du 6 au 18 novembre 2022, la 27ème édition de la Conférence des Nations unies sur le changement climatique se tient à Sharm-El-Sheik, en Égypte. Dans un monde bouleversé par la guerre et les crises, cette COP s'ouvre dans un contexte inédit. Les tensions géopolitiques et la crise énergétique pourraient entraver les ambitions de cette conférence, dont l'Afrique est désormais un acteur pivot. Victime du réchauffement et aujourd'hui acteur de la résolution, comment le continent africain appréhende-t-il cette COP et les principaux enjeux qui l'animent ? Pour y répondre, nous avons interrogé le professeur Chukwumerije Okereke, spécialiste de la gouvernance et de la justice climatique et du développement des énergies bas carbone en Afrique.

La COP27 se tiendra du 6 au 18 novembre à Sharm-El-Sheik en Égypte. Quels sont les principaux thèmes qui se dégagent en amont de la conférence ? Pensez-vous que cette COP sera à la hauteur des espoirs de nombreux pays en développement en matière de financements climatiques ?

Lors des réunions annuelles préparatoires, cinq principaux thèmes sont ressortis : la mise en œuvre, les financements, la transition énergétique, les pertes et dommages et, enfin, l'adaptation.

Mise en œuvre

Le gouvernement égyptien souhaite faire de cette COP une conférence "de mise en œuvre". Les responsables ont déclaré à plusieurs reprises qu'ils souhaitaient que la conférence cesse d'être un simple lieu de discussion pour devenir un lieu d'élaboration et d'application de politiques proactives. Mais la signification de cet objectif reste floue, car la COP n'est traditionnellement pas conçue pour être un lieu de mise en œuvre. Si vous demandez à l'Afrique (en particulier au gouvernement égyptien) ce qu'elle entend par "progresser dans la mise en œuvre", la réponse que vous obtiendrez probablement est qu'elle aimerait voir de nouvelles promesses spécifiques sur l'augmentation des solutions d'atténuation par les pays développés, en particulier le G7 et le G20.

Le dernier rapport du GIEC montre que les émissions de gaz à effet de serre de tous types ont augmenté au cours des 20 dernières années et continuent d'augmenter. Il souligne également que la combinaison de tous les engagements

actuels des contributions déterminées au niveau national (CDN) ne nous met pas sur la voie d'une limitation du réchauffement climatique à 1,5°C au-dessus des niveaux préindustriels, ce qui révèle un important déficit d'ambition. En d'autres termes, lorsque les Égyptiens ou les pays africains disent qu'ils veulent une mise en œuvre, ils attendent des autres pays qu'ils présentent de nouvelles promesses ambitieuses.

Financements

La question du financement est un autre thème majeur. La promesse d'un financement de cent milliards de dollars par an (*Hundred Billion Pledge* en anglais) n'a pas été tenue. En 2009, lors de la COP15 à Copenhague, les pays développés s'étaient engagés à mobiliser conjointement cent milliards de dollars par an d'ici 2020 pour accompagner les pays en développement en matière de climat. Plus de dix années plus tard, cet objectif n'a toujours pas été atteint (en 2021, les fonds débloqués étaient encore insuffisants, certains calculs semblent indiquer que la promesse pourrait être tenue vers 2023 ou 2024). Par conséquent, **l'Égypte et les pays africains se préparent à faire pression sur les pays industrialisés pour atteindre, enfin, cet objectif.** Cela nécessitera de nouveaux engagements, provenant d'autres sources.

La nature et la qualité de ces financements interroge de plus en plus les pays africains.

Après avoir remporté l'élection présidentielle américaine de 2020, Joe Biden a annoncé un nouvel engagement financier sur le changement climatique, d'environ 11 milliards de dollars par an. Mais le Covid-19 et la crise ukrainienne, couplés au ralentissement de la croissance économique dans de nombreux pays industrialisés, ont entravé la mobilisation de ces financements. **Suite de l'article**

Lire aussi :

- https://www.madagascar-tribune.com/Les-enfants-malgaches-parmi-les-plus-exposes-au-monde-au-risque-du-changement.html
- https://www.moov.mg/actualites/nationale/detail/lutte-contre-les-changements-climatiques-rajoelina-demande-de-l%E2%80%99action
- https://www.clicanoo.re/article/afp/2022/11/14/a-mi-parcours-de-la-cop27-ambition-et-finance-toujours-au-coeur-des-debats

Steven Obeegadoo : « Nous sommes sur la bonne voie pour atteindre le premier objectif ambitieux d'accueillir 1 million de touristes pour l'année 2022 »



S'exprimant lors de l'inauguration de la zone patrimoniale de Mont Choisy, une architecture ancienne rénovée à hauteur de Rs 125 millions dans le but de préserver l'héritage historique de l'île Maurice, le 11 novembre, le Deputy Prime Minister (DPM), ministre du Logement et de l'Aménagement du Territoire, ministre du Tourisme, Steven Obeegadoo, s'est réjoui que « Nous sommes sur la bonne voie pour atteindre le premier objectif ambitieux d'accueillir 1 million de touristes pour l'année 2022 ». Il a annoncé qu' « une étude sera menée en collaboration avec la Banque mondiale afin de définir une nouvelle stratégie touristique pour les dix prochaines années. »

Il a indiqué que la durabilité, y compris la résilience, l'inclusion, l'équité et la transformation numérique, ainsi que le tourisme culturel, historique et intérieur, seront des domaines privilégiés pour l'enrichissement de notre produit touristique, offrant ainsi à Maurice une personnalité de marque qui lui est propre.

Il a réitéré que le gouvernement continuera à soutenir les projets communautaires tels que les expositions, les publications et les documentaires qui font la promotion de nos origines riches et diverses. Les développements entrepris par le Groupe Mont Choisy au cours de la dernière décennie ont grandement contribué à façonner le paysage socio-économique de la région Nord de l'île Maurice, a-t-il dit.

Il a rappelé que le Groupe a jusqu'à présent investi quelque 11,5 milliards de roupies dans des projets immobiliers et hôteliers, notamment la construction d'unités résidentielles de luxe à Mont Choisy Le Parc, d'un parcours de golf 18 trous à Mont Choisy Le Golf et d'une route reliant La Croisette à la route côtière de Grand Baie, appelée Le Boulevard de Mont Choisy. **Suite de l'article**

TOURISME – La relance se poursuit



La saison des croisières a bien débuté à Madagascar.

Les passagers débarquant aux frontières sur le total des réseaux confondus (national, régional, long courrier) au premier semestre de cette année 2022 se totalisent à 146 444. Les chiffres pour les 6 premiers mois de cette année se rapprochent de ceux du premier semestre de l'année 2019, qui étaient de 181 726, soit un écart en moins de 35 282 passagers. On a même enregistré une hausse des effectifs des passagers qui ont débarqué sur le territoire national aux mois de mai et juin de cette année, comparée à ceux de la même période de l'année 2019. En effet, Madagascar a accueilli 23 347 passagers au mois de mai 2019 contre 40 063 passagers cette année, soit une variation de 71,60%.

Et pour le mois de juin, ce nombre était de 22 006 en 2019, contre 36 519 pour 2022, soit une hausse de 65,95%. La bonne tendance se maintient donc surtout que l'Europe de l'Est, l'Asie et l'Inde sont de nouveau à horizon visible pour notre marché touristique grâce au retour de service de la compagnie aérienne Turkish Airlines sur la Grande île depuis le mois de juin dernier. «C'est une dose de réconfort pour nos opérateurs en tourisme après ces plus de deux années de suspension à cause de la crise sanitaire mondiale», ont déclaré le ministère et l'Office National du Tourisme Madagascar (ONTM) qui comptent redonner vigueur aux actions de promotion envers ces marchés qui ont été déjà dans le viseur de nos campagnes promotionnelles en 2020 mais la pandémie de Covid-19 a paralysé les efforts. La saison de croisière dans la Grande île est aussi sur une bonne vague.

Celle-ci est lancée depuis le premier toucher effectué par Europa 2 à Antsiranana, le mois d'octobre dernier. Si les villes d'Antsiranana et de Nosy Be sont déjà à leurs deuxièmes touchers, d'autres villes comme Tolagnaro et Toamasina ont accueilli le retour de ce paquebot cette semaine. Après son premier voyage la semaine dernière, Hanseatic Spirit est de nouveau sur nos côtes. Ce dernier a touché le port de Toamasina ce 9 novembre. Le port d'Ehoala a aussi accueilli son premier bateau de croisière "Europa 2" le 6 novembre dernier avec 390 touristes et 360 membres d'équipages. Cette escale a fait le plus grand bonheur des acteurs touristiques de la ville. Et la saison est loin d'être finie, plusieurs paquebots sont encore prévus d'accoster nombreuses villes et sites de Madagascar jusqu'en avril 2023.

Sécurité maritime : l'Inde et la France intensifient leur engagement stratégique dans l'océan Indien

New Delhi et Paris unissent leurs forces militaires pour une surveillance conjointe de l'océan Indien et pour la cartographie océanique de Maurice ainsi que du Canal du Mozambique. Une mission a débuté cette semaine dans nos eaux.

Les deux alliés stratégiques sont engagés dans la lutte contre la piraterie, le trafic de drogue, le trafic d'armes et la présence de puissances étrangères sur la côte Est de l'Afrique dans le cadre de la coopération en matière de sécurité maritime.

Il faut faire ressortir que cette mission a débuté alors même que la surveillance chinoise, le missile balistique Yuan Wang 6, est actuellement situé dans l'océan Indien au Sud de l'Indonésie. Pas sûr qu'il s'agisse d'une coïncidence en vue du conflit géopolitique entre la Grande péninsule et la Chine.

Les avions de surveillance indiens et français effectueront, pour la deuxième fois cette année, la cartographie du fond océanique et la surveillance des îles des Mascareignes. La première fois, c'était en mars 2022.
Toujours sur cette lancée stratégique bilatérale entre les deux alliés, le ministre français de la Défense, Sebastian Lecornu, se rendra en Inde pour deux jours à la fin du mois, à partir du 28 novembre, afin de discuter avec son homologue indien, Rajnath Singh, et les dirigeants du gouvernement Modi. Il nous revient que Maurice sera aussi partie prenante de ces discussions.

Gestionnaires des Aires Protégées : aucune action concrète !



Les aires protégées contribuent à la protection des sols contre les érosions, à la préservation des sources d'eau servant à l'irrigation des terrains agricoles, au maintien de la fertilité des sols, à la stabilisation du climat local. Malheureusement, elle est sans cesse menacée par différentes pressions d'origines diverses : les pratiques d'une pêcherie destructive, le non-respect de la législation régissant l'utilisation du milieu marin ou encore l'effet du changement climatique. Le nombre de zones protégées dont Madagascar dispose n'a jamais été très clair. La responsabilité en incombe à plusieurs ministères, qui délèguent la gestion des zones à diverses organisations. Le plus grand administrateur est l'organisation non-gouvernementale " Madagascar National Parks " (MNP), issue de l'ancienne ANGAP en 2008. MNP est responsable de la gestion de 43 parcs. Et de nombreuses autres organisations internationales et universités s'occupent du reste.

Selon les données de la Fondation pour les aires protégées et la Biodiversité de Madagascar (FAPBM), Madagascar dispose actuellement de 123 aires protégées réparties sur 7 612 346 ha de superficie. Le ministère de l'Environnement et du Développement Durable plaide pour une campagne de levée de fonds commune incluant les gestionnaires des aires protégées et le ministère. Les investissements annuels dans la conservation et la gestion des aires protégées sont inférieurs à 50 % de ce qui est nécessaire pour une bonne gestion et la plupart de ces investissements sont des projets à durée déterminée, indique-t-on. **Suite de l'article**

Lire aussi :

- https://www.lequotidien.re/actualites/environnement/vitale-pour-la-planete-la-foret-boreale-aussi-est-en-danger/

Hausse du nombre des cas de Covid-19 durant ces derniers jours



83 cas de Covid-19 ont été détectés lors des dernières 48 heures par des tests PCR dans le pays. Du mercredi 9 novembre au vendredi 11 novembre, un peu plus de 600 cas de Covid-19 ont été détectés par les tests antigéniques rapides.

Rappelez-vous, durant les semaines précédentes, une moyenne de 60 à 80 cas de Covid-19 a été détectée dans le pays en une semaine.
Le ministère de la Santé et du Bien-être recommande le port du masque ainsi que les gestes barrières même s'il n'est plus obligatoire en public pour éviter une nouvelle vague de Coronavirus et toute nouvelle contamination.
De plus, tous les cas détectés sont pour la plupart asymptomatiques.

Covid-19 : 71 nouveaux cas et 3 formes graves recensés la semaine dernière



Le nombre de cas actifs dépasse maintenant la barre des 100, parmi lesquels figurent 71 nouvelles contaminations.

108 cas actifs de Covid-19, dont 3 formes graves, sont recensés à Madagascar durant la période allant du 5 au 11 novembre 2022, selon les statistiques officielles hebdomadaires publiées, hier, par le ministère de la Santé publique. Parmi eux figurent 71 nouveaux cas, relevés parmi 464 tests, soit un taux de positivité de 15,3%. Ces nouvelles contaminations sont localisées essentiellement dans la région Analamanga où 59 ont été recensés. Le reste est localisé dans sept autres régions, à savoir Atsinanana (4 cas) ; Vakinankaratra (3 cas) ; ainsi que les régions Itasy, Alaotra Mangoro, Boeny, DIANA et Androy qui enregistrent 1 cas chacune.

Ainsi, la tendance à la hausse du nombre de nouvelles contaminations se confirme. En effet, l'ascendance de la courbe a débuté autour de la quarantième semaine de cette année. Depuis, les nouveaux cas sont en hausse. Ces trois dernières semaines, ils étaient respectivement au nombre de 43, puis 39, pour arriver à 71. De même, le nombre de régions qui comptent à nouveau de nouvelles contaminations de la Covid-19 est en augmentation. Si la semaine précédente, quatre régions étaient concernées, quatre autres viennent s'y ajouter : Androy, Alaotra Mangoro, Itasy et Vakinankaratra.

Au chapitre des décès, il n'en a été relevé aucun durant la période du 5 au 11 novembre 2022. Le nombre total de décès liés à la Covid-19 indiqués dans les statistiques officielles reste ainsi à 1411.

Les données récapitulatives indiquent un cumul de 66 859 cas confirmés sur un total de 516 178 tests depuis le début de l'épidémie de Covid-19 en mars 2020 à Madagascar. Parmi ces cas confirmés, 66 170 ont été confirmés par test et 689 par scanner durant la deuxième vague. Les guérisons sont au nombre de 65 349, soit un taux de guérison de 97.73%.

Hanitra R.